

Conseil de l'ED 520 du 22 janvier 2018

Participants :

Catherine Schnedecker, Directrice de l'ED520
Blanche Facchini-Schaller, Secrétaire de l'ED520
Anne Merker (EA 2326)
Geneviève Jolly (EA 3402)
Pascal Fagot (EA 1341)
Anthony Mangeon (EA 1337)
Rudolf Sock (EA1339)
Irina Jacobberger (EA1340)
Ross Ciaran (EA 2325)
Vix Jean-Luc (EA3094) Directeur adjoint de James Hirstein
Cutinelli-Rendina Emanuele (EA4376) Directeur adjoint de Carole Egger
Renée Battiston (ILLE/UHA)

Représentant des personnels IATOSS : **Debaize Stéphanie** (Yolande Harster , excusée)

Représentants des doctorants : **A. Loiacono, J. Vanderstraeten, David Chemeta, LA Katgely, et E. Hild**

Ordre du jour

1. Informations diverses (bilan AG, réunion avec les D1, etc.)
2. Examen des candidatures aux CD proposés par la Région
3. Mise en place d'une commission pédagogique pour l'examen des dossiers d'admission en première année de doctorat et les demandes d'admission et de réinscription dérogatoires
4. Appel à participation à une commission "relations internationales"
5. Compilatio
6. Divers

1. Informations diverses (bilan AG, réunion avec les D1, etc)

Remerciements aux personnes présentes à ce Conseil de début d'année 2018 et dont la composition a été modifiée pour moitié avec l'arrivée de nouveaux membres.

Bienvenue à : à **Mme Blanche Facchini-Schaller** à l'ED520 depuis le 08/01/2018 en remplacement de Mme Ramirez (en longue maladie) et au quatre nouveaux directeurs qui prennent leur fonction : **Mme Anne Merker** pour le Crephac, **Mme Genevive Jolly** pour l'ACCRA, assistée par **Xavier Hascher** et **Pierre Litzler**, **M. Pascal Fagot** pour l'équipe des germanistes, **M. Anthony Mangeon** pour Configurations littéraires, et **M. James Hirstein** pour le CARRA, assisté par **Jean-Luc Vix**.

Tour de table et présentation de tous les participants.

Catherine S. rappelle que la DU d'une UR n'oblige pas forcément les DU à siéger dans le conseil.

Bilan AG

Ont été invités à l'AG les HDR et les D, cependant peu de participants comparé à l'année précédente : est-ce dû à une date peu appropriée ? A une mauvaise diffusion de l'information ? La suggestion de nouveaux créneaux sont les bienvenues : → ce point sera mis à l'OJ du Conseil en juin afin de discuter et de proposer une nouvelle date.

Les objectifs de cette AG était de rendre compte de l'évaluation HCERES et de présenter le bilan plutôt mitigé, de sensibiliser l'auditoire à la situation un peu catastrophique de l'ED du point de vue de ses résultats avec 50% de non aboutissement, d'aborder les changements relatifs aux dispositions de l'arrêté du 25/05/2016 et ceux relatifs à certains dispositifs (ex CST), d'expliquer la politique de sélectivité accrue mise en œuvre et surtout bien dissocier les décisions relevant de décisions prises par le Conseil dans sa totalité, de celles qui sont imposées par l'arrêté.

Il est apparu évident que beaucoup de collègues HDR méconnaissent les règlements et fonctionnement de l'ED (méconnaissance l'existence des PERD, projet de thèse envoyée par un professeur émérite, etc.). Aussi un rappel sera fait en ce sens avec l'envoi aux HDR d'un vadémécum (nouvelle version) incluant les suggestions de R. Battiston.

Premières réunions avec les D1

Deux journées (19 et 26 janvier 2018) avec quatre créneaux ont été proposés aux D1 : une première série d'entretiens de 1h30 a eu lieu le 19/01/2018 à laquelle 10 D1 ont été reçus. 13 D1 sont attendus le 26/01/2018.

Le but de ces entretiens est de connaître personnellement les D, de répondre à des questions concernant les formalités administratives, de vérifier la bonne compréhension et d'identifier les attendus du D (formations, inscriptions aux formations), de repérer les inquiétudes, problèmes, etc.

Ces entretiens sont toujours intéressants et fructueux : il en est ressorti après cette première série 2 points importants:

- une forte inquiétude devant la masse de travail (doctorat + le reste) et devant la masse d'informations à traiter
- des problématiques à caractère méthodologique (planification du travail à long terme, mémorisation des informations). Ils ne sont pas armés méthodologiquement : problème de gestion du temps et du travail, planification à long terme, connaissance de la hiérarchisation des bibliographies.

↳ Il serait peut-être judicieux d'envisager au niveau des UR ou au niveau de l'ED des petits séminaires ou des formations plus pointues (ex : méthodologie). A l'ACCRA, les jeunes chercheurs bénéficient de séances d'une ½ heure sur la méthodologie. Catherine S. va rencontrer Joanna Renard, le 25/01/2018, pour en discuter.

La **procédure d'inscription aux formations de l'ED** se fera par carton électronique d'invitation. L'invitation sera envoyée par Blanche F. aux différents publics concernés (D1 ou D2/D3 ou tous niveaux, etc.) en utilisant l'adresse etu. Le D s'inscrira *via* un lien qui permettra de générer une liste de participants, de confirmer les inscriptions, et d'avoir un suivi des fréquentations et une gestion plus facile en attendant un logiciel plus approprié.

La campagne CST a été lancée et les **rapports CST** sont attendus **pour le 28 mai 2018**. Il est proposé aux membres du Conseil que chaque DU (en tant que dernier signataire) adresse la totalité (ou par envois groupés) les rapport CST de son UR à Blanche F.

↳ Sera rajouté au bas du formulaire la mention suivante : le dernier signataire/DU est à charge d'envoyer en bloc les formulaires validé à l'ED520/Blanche Facchini.

↳ Le formulaire ainsi amendé doit être mis en ligne sur le site rapidement.

Composition du comité : une personne extérieure à l'UR doit faire partie du comité ; si la composition de l'actuel comité n'est pas conforme, il « suffit » de solliciter une troisième personne extérieure à l'UR (qui peut faire partie de l'Unistra). La présence « physique » des membres du CST n'est pas obligatoire, excepté celle du D et du directeur de thèse.

Le CST s'adresse aux D2 jusqu'aux D5. Sont dispensés les doctorants qui vont soutenir d'ici fin 2018 et doivent donner la composition de leur jury et la date de soutenance. En cas de doute sur la date de soutenance, il est préférable de passer le CST.

Lancement de la campagne prix de thèse : les candidatures (**deux** dossiers) peuvent être remontés au niveau de l'ED520 sur les critères suivants et sur lesquels il est demandé d'être vigilant :

- Soutenance en moins de 72 mois (6 ans) >>> dans ce cadre on accorde un bonus aux D qui soutiennent dans les meilleurs délais
- Nombre maximum d' «Exceptionnel »
- Toutes choses égales par ailleurs : cursus, publications, concours, dimension internationale)
- Deadline : **9 février 2018 à renvoyer directement à Mme Lapierre**

Les indicateurs traduits reflètent la politique visant à réduire la durée des thèses. Les thèses en co-tutelle sont aussi concernées. Au niveau de chaque ED, toutes les disciplines sont représentées.

Catherine S. se renseigne sur le nombre minimum de lauréats, à priori une vingtaine, pour cet appel prix de thèse.

Permanence à l'ED520 à compter du 02/02 (9h30-11h) : Catherine S. informe le Conseil de la mise en place de cette permanence qu'elle tiendra tous les vendredis au CDE dans le Chalet finlandais (6^{ème} étage)

Autre point d'information : Irina Jacobberger informe le Conseil qu'une **enquête** a été lancée par la DireV (11 janvier 2018) auprès des HDR suite à une demande pressentie des partenaires internationaux pour impliquer les D. Cette enquête a pour but de **recenser les souhaits pour la mobilité ERASMUS**. La date limite était le 20 janvier 2018, mais toute réponse tardive est encore la bienvenue, au vu du délai très court accordé.

2. Appel à candidature contrat doctoral Grand Est : examen des 2 candidatures en vue de l'obtention d'une bourse régionale

Comme chaque année, un appel à candidature est lancé. Auparavant l'appel était plus vague, l'avis de l'ED n'était pas pris en considération, et le retour sur le rejet des candidatures inexistant. Avec la Grande Région, les projets doctoraux sont reconsidérés, l'encadrement est plus exigeant et la thématique « s'élargit » avec la mention « autre ».

Pour 2018 deux dossiers de candidature à un contrat doctoral Grand Est sont présentés par l'EA 1339 – LiLPA (GEPE) :

- **Anais Koehler** « L'impact du français sur les parlers dialectaux des locuteurs alsaciens »
- **Carole Werner** « Les traces du contact des langues chez les scripteurs alsaciens (1681-1914 : éléments pour une sociolinguistique historique en Alsace »

Le Conseil doit décider si oui ou non le ou les dossiers sont à déposer, et doit établir un classement.

Discussion : aucun membre du conseil ne s'oppose au dépôt des 2 dossiers. Les membres du Conseil les considèrent tous 2 comme excellentissimes et difficiles à départager. Cependant en raison d'un classement demandé et obligatoire le Conseil les départage ainsi :

Le dossier **d'Anaïs Koehler est classé 1^{er}** en vertu de la fermeté des ses assises scientifiques (il s'inscrit dans la continuité d'un mémoire de Master) et de l'expertise déjà affirmée de la doctorante ressentie pour mener à bien ce projet.

Le dossier de **Carole Werner est classé 2^{ème}** du fait que le Master extrêmement prometteur qui constitue son socle scientifique est encore en cours de réalisation.

Décision et classement

Le classement de LiLpa et de l'ED est le suivant :

Koehler : 1

Werner : 2

Tout en soulignant que les deux dossiers sont excellentissimes.

Vote : 16 votants et 16 oui : voté à l'unanimité

3. Mise en place d'une commission pédagogique pour l'examen des dossiers d'admission en première année de doctorat et les demandes d'admission et de réinscription dérogatoires

Rappel des faits :

- très mauvais résultats de l'ED 520 au niveau des abandons (environ 50%)
- durée des thèses (Nb : rappel de la durée réglementaire 3-6 ans)
- avec refus de soutenance (5) et des évaluations des thèses souvent moyennes.
- ED 520 est dans le collimateur de l'HCERES et de la DireV

Une grille l'année dernière a été mise en place permettant à la fois de donner des indications sur le format des projets de thèse attendus et servant le cas échéant à pointer des lacunes et permettre au doctorant d'améliorer son projet dans le but de sélectionner, de la manière la plus équitable les projets doctoraux.

A la rentrée 2017/2018 différents cas de figure dans les projets sont remontés à l'ED :

- certaines UR avec commission d'admission interne /d'autres sans
- certaines UR très sélectives et attentives à la qualité des projets déposés, d'autres beaucoup moins.
- parmi les projets les moins satisfaisants, beaucoup ont été montés « à la va-vite », dans la dernière quinzaine d'octobre.

En vue d'améliorer certains projets, Catherine S. a dû lire ceux-ci et faire 3-4 navettes pour obtenir une amélioration et parfois en vain.

Résultats : une bonne dizaine de projets ont été refusés ; refus qui ont été diversement appréciés par D, DT, avec un recours auprès de Mme Florentz dans certains cas. Pour conforter les avis et appréciations de Catherine S., celle-ci a sollicité des rapports de la part de membres du bureau et d'autres collègues.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise à la rentrée prochaine, et de manière à ce que les décisions soient prises de façon collégiale, ou qu'elles soient confortées par d'autres instances, Catherine S. suggère la mise en place une commission pédagogique constituée:

- de collègues HDR qui ne siègent pas dans le conseil (ce qui éviterait d'accabler encore les DU et peut-être d'impliquer/intéresser d'autres personnes au fonctionnement de l'ED)
- de collègues élus par l'UR ou désignés par le DU
- qui pourraient siéger sur des durées brèves 1 ou 2 ans avec une forme de tuilage pour garder une mémoire

Fonctionnement sous différents formats

- Soit toutes les UR mettent en place des commissions ce qui laisse augurer un examen très attentif des projets >>> commission pourrait siéger sur un nombre réduit de dossiers
- Soit situation mixte comme à la rentrée >>> nbre plus étendu de dossiers
- Soit commission qui examine tous les dossiers (50 environ/An) ce qui soulage les UR et permet une évaluation identique de tous les dossiers par une même instance

Catherine Florentz et la DireV préconisent plus de communication et prévenir les collègues en amont.

La grille est sur le site depuis décembre 2017 et accessible à tous (étudiants et plus). Des kits ont été envoyés par courriel.

VOIR AVIS DU CONSEIL

Discussion : Le mode de fonctionnement diffère d'une UR à l'autre. Dans certaines, les dossiers sont examinés avant d'être transmis (EA 1337). Il faudrait au sein des UR en discuter et voir si il y a des solutions au sein des équipes pour convoquer en interne un conseil réduit (A. Mercker). Il est du devoir du DU de prendre ses responsabilités et de faire son travail. Une commission unique permettrait à tous les doctorants d'être évalués de la même manière. Même si les disciplines sont différentes, la commission pourrait évaluer si l'argumentation est solide et avoir un avis pertinent. Il serait pertinent de faire un 1^{er} filtre via la mise en place de commission au sein de chaque UR. Est-ce que le Conseil peut imposer cela ? Ce format existe déjà dans 5 UR.

Il est important que la grille mise en place soit comprise et que les UR l'accompagnent d'un discours auprès des candidats qui doivent répondre aux critères.

Il est noté que les candidatures retoquées doivent être « répertoriées » et que ces informations doivent circuler dans les disciplines « frontalières », afin d'éviter qu'un candidat refusé dans une UR se tourne vers une autre UR.

Décision : Il est décidé de différer la décision d'une commission pédagogiques et de prendre, dans un premier temps, l'avis en interne dans les UR. Statuer sur la mise en place d'une commission pédagogique unique, ou au sein de chaque UR obligatoirement, sera à l'OJ lors du Conseil du 14 juin 2018.

Vote : néant

Divers

Constitution d'une commission RI : C. Schnedecker explique que l'objectif est d'essayer de tisser des liens avec des ED/UR de l'étranger de manière à envisager des possibilités d'échange au niveau doctoral ; mutualisation de pratiques relatives à la formation doctorale (école d'été en Italie, etc.).

Les personnes concernées seraient des personnes ayant déjà des contacts institutionnalisés avec des avec l'étranger, mais il y a d'autres partenariats externes possibles et il faut établir de nouveaux contacts, avec d'autres pays (Japon, Slovaquie, etc.). Catherine S. se charge d'envoyer courriel et une sorte de « fiche de poste ».

C. Schnedecker rappelle la constitution d'une Commission d'insertion professionnelle comprenant 15 personnes qui n'est pas encore entrée en fonction.

Irini : bien pour la visibilité de l'ED, pour les équipes ; les « étrangers » accueillis pourraient visiter veulent visiter les labos, les UR ? etc.

VOIR AVIS DU CONSEIL

Discussion

Décision

Vote

Lancement d'un appel pour élire un(e) directeur.rice adjoint.e de l'ED520

Afin de renforcer la direction de l'ED520, Catherine S. va lancer un appel pour recruter un directeur ou directrice adjoint(e). Catherine S. va établir une fiche de poste et une fiche de vœux afin de la circuler.

5. compilatio

A compter de septembre 2018, la mise en application de l'outil Compilatio est un souhait de la DireV, dans le cadre d'un projet intégrité auquel adhère l'université. Depuis **2015**, dans le cadre de sa démarche de mise en place d'outils de **prévention et de détection du plagiat**, l'Université de Strasbourg a **mis à disposition de ses enseignants-chercheurs un logiciel de recherche de similitudes**.

Accompagné de plusieurs mesures :

- La charte nationale de déontologie des métiers de la recherche a
- mais aussi la détection du plagiat.

Lors d'une présentation de la politique d'intégrité à un conseil du CED, il a été demandé si certaines ED voulaient être pilotes en la matière. Catherine S. s'est portée volontaire pour l'ED520.

Catherine S. a assisté à la 1^{ère} réunion qui s'est tenue vendredi 19/01/2018 avec la DUN (J. Dittel)

2 objectifs :

- 1) Essayer de déterminer les utilisations de ce logiciel au niveau doctoral (aspects techniques (quels comptes : ENT ? moodle ?; modalités d'application (qui soumet (D ? DT ? secrétaire de l'ED ?) ? etc. qui à ce jour restent encore en suspens
- 2) Qui dit détection de plagiat dit aussi seuil de détection des similarités (à définir en pourcentage) et donc une des priorités est de définir ce pourcentage sachant qu'il y a des divergences entre les disciplines (ex de la chimie avec des écrits très routiniers)

Il est donc nécessaire de fixer ce pourcentage au sein de l'ED520 également pluri-disciplinaire.

Dans ce but, une première petite expérience sera menée : elle consiste à soumettre 30 thèses (par ED : ED 520, chimie, +ED 519) au logiciel et de voir les % qui en résultent, à essayer de les interpréter et de déterminer le seuil qui nous concerne. Le résultat de cette expérience sera visible d'ici le 9 mars 2018

La prochaine réunion Compilatio se tiendra début mars, avec comme point de discussion : la « **philosophie de l'outil** », ses différentes fonctions autres que de certification. On peut distinguer 4 fonctions :

- Vérifier sur la thèse finie que le taux est satisfaisant

- Alerte : Pré-dépôt
- Outil de formation à l'écriture scientifique
- Outil de vérification (par le doctorant au fur et à mesure de la rédaction de sa thèse)

Qui pourraient être envisagées mais ce n'est apparemment pas l'intention de la personne en charge du pôle « intégrité ».

C. Schnedecker souligne la **nécessité de faire de l'information/communication** autour de cette démarche (informer les usagers des ED : secrétariats, HDR et D).

Réactions du conseil : le Conseil reconnaît la spécificité pour les thématiques concernées par l'ED520, et la nécessité de communiquer sur cet outil en informant les collègues, DU, D, et DT (séances d'information), et d'identifier qui fait quoi. Il est également souligné qu'en cas d'accusation, l'ED doit être vigilante face à de potentiels problèmes qui pourraient surgir : à savoir comment se défendre si le fraudeur demande un recours, etc.

Divers

1) Demande de C. Hélot : demande de prolongation du doctorat en cotutelle de 3 mois pour Madame Fialais

Les modalités de dépôt de thèse en Allemagne <https://www.uni-frankfurt.de/41633586/Fristen> pour rendre une thèse de doctorat à Francfort sont différentes car la commission des thèses ne se réunit que quatre fois dans l'année. Il est demandé au Conseil de statuer sur un accord pour une prolongation de trois mois à Mme Valérie Fialais afin qu'elle puisse soutenir selon les règles de nos deux universités et qu'un nouvel avenant de co-tutelle soit rédigé.

VOIR AVIS DU CONSEIL

Discussion : le Conseil n'y voit aucune objection.

Décision : approbation à l'unanimité cette prolongation de 3 mois

Vote

2) Demande des D de l'ACCRA de réflexion sur les spécificités du doctorat de certaines sous-disciplines artistiques qui nécessite aussi des pratiques (cette année 2D qui travaillent dans le domaine de la photo et qui exposent)

- a. Dans ce cadre demande que exposition soit validée dans le cadre des formations
- b. Et si oui que peut-on accorder en nombre d'heures (cf. tableau d'équivalences)

VOIR AVIS DU CONSEIL

Discussion : Le Conseil est d'accord sur le principe. Cependant il est important d'identifier s'il y a un rapport avec le sujet de la thèse ou s'il est fortement lié à la discipline, si l'exposition est avec ou sans catalogue. Le Conseil doit s'accorder sur la fourchette de validation (cf. tableau d'équivalence). S'il y a problématique, les demandes seront traitées, au cas par cas, par le Conseil.

Décision : Il est demandé à Geneviève JOLLY de soumettre une proposition sur la base du tableau d'équivalences. Le Conseil en discutera ultérieurement lors d'un prochain Conseil.

Vote : néant

3) Journée des doctorants 20/04/2018

Lors des précédentes années les sujets proposés ralliaient toutes les disciplines de l'ED avec des thèmes généraux (Transmission, formes émergentes, etc.). La thématique proposée cette année est : « Le doctorat : expériences et préjugés » même si le terme « préjugé » est à repenser.

L'objectif de cette manifestation, sur le format d'une journée, serait de partager avec les jeunes D les expériences vécues par eux-mêmes et/ou les plus anciens *via* des témoignages de D, DT, Directeurs d'ED, masters, etc.

Sur ce format d'une journée, la matinée pourrait être dédiée aux témoignages, et l'autre demi-journée serait axée à l'organisation de tables rondes, modérées par des intervenants.

Catherine S. est chargée de rédiger un texte d'appel et de l'envoyer aux membres du Conseil et de fixer une deadline.

Version du 25/01/2018/BF/CS